

Formation **Certibiocide Désinfectants**

Certificat individuel pour la vente et l'utilisation de produits biocides à usage professionnel

Le certificat individuel pour l'utilisation et la distribution de certains produits biocides est une formation réglementée dont le programme est fixé par l'arrêté du 23 janvier 2023.

OBJECTIFS

- Connaître la réglementation qui encadre les produits biocides et ses enjeux pour mieux la respecter
- Connaître les produits désinfectants et élaborer des stratégies visant à limiter le recours aux produits biocides
- Comprendre les risques pour la santé et l'environnement liés aux différents produits et pouvoir mettre en place des stratégies visant à minimiser ce risque

CONTENU

SÉQUENCE 1 : RÉGLEMENTATION

- Connaître la réglementation autour des biocides
- Connaître les modalités de stockage, de transport

SÉQUENCE 2 : LES MICROORGANISMES ET LES DÉSINFECTANTS

- Connaître les produits désinfectants
- Savoir faire un diagnostic
- Elaborer des stratégies pour limiter le recours aux produits

SÉQUENCE 3 : PRÉVENTION DES RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT

- Identifier les risques environnementaux liés aux produits biocides
- Connaître et respecter la gestion des déchets

SÉQUENCE 4 : PRÉVENTION DES RISQUES POUR LA SANTÉ HUMAINE

- Connaître les risques liés à l'utilisation des produits biocides
- Connaître les situations exposantes
- Connaître les voies principales de contamination

SÉQUENCE 5 : ÉVALUATION

- Test QCM final généré par le ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires.

Durée :

1 jour soit 7 heures

Tarif :

Nous consulter

Pour qui ?

Toute personne utilisant ou commercialisant des produits biocides professionnels soumis au certibiocide (liste disponible ici : <https://biocid-anses.fr>)

Evaluation :

Test informatique validant :
30 questions, 20 bonnes réponses minimum pour avoir son Certibiocide

Prérequis :

Savoir lire le Français

Code RS : RS6440
Certificateur : Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires
Date d'enregistrement : 01/01/2024

MÉTHODES MOBILISÉES

- Diaporama sur vidéoprojecteur
- Vidéos
- QCM
- Jeux et mises en situation pédagogiques, retours d'expériences

DÉBOUCHÉS

- Métiers de l'hygiène (Dératisation, désinsectisation, désinfection, etc.)
- Vendeur de produits biocides

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Inscription minimum 1 mois avant la formation, joindre votre demande soit :

- Par mail : formation@fredon-grandest.fr
- Par téléphone : 03.26.77.36.64
- Via le site moncompteformation.fr

ACCESSIBILITÉ

Tous nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap, des moyens d'accompagnement peuvent être mis en œuvre pour les troubles de l'apprentissage (dyslexie, etc.)

Nos équipes sont à votre disposition pour un rendez-vous afin de mettre en place les compensations adaptées à votre situation.